

m^osaiïque

www.saintefoyleslyon.fr



GRAND ANGLE

LE PLAN LUMIÈRE Sobriété et sécurité

DANS L'ACTU

Le projet de TEOL entre
en concertation - p.6

PLAN HANDICAP

Handicap et Emploi :
une première à Sainte-Foy - p.12

REVIVRE L'HISTOIRE

Des lieux de mémoire dans
la ville - p.16



1 À la conquête de l'ouest... et de la Métropole

La 3^e édition du Trail de l'Aqueduc a encore renforcé l'importance et la place de choix qu'est en train de prendre la course dans la Métropole de Lyon. Vivement l'année prochaine !



1

2 Le tabac, c'est tabou...

Il est désormais interdit de fumer aux alentours de toutes les écoles de la Ville. Le résultat d'un partenariat avec la Ligue contre le Cancer qui ne demande qu'à se développer...



2

3 Octobre, la vie en rose...

Une mairie pavoisée en rose, symbole de la participation active de la Ville à la campagne de sensibilisation nationale "Octobre Rose". Mesdames, pensez bien au dépistage du cancer du sein.



5

4 ... mais aussi en bleu !

Partager, telle est était la vocation des nombreuses activités et animations organisées pour nos aînés lors de la Semaine Bleue. Vieillir ensemble, une chance à cultiver !



3



6

5 Bienvenue à Sainte-Foy

Les nouveaux arrivants ont été conviés par la Mairie lors d'une matinée conviviale à la découverte de la commune qui a tenu toutes ses promesses. Il fait bon vivre à Sainte-Foy !

6 À l'assaut des assos

Le Forum des associations organisé par la Ville a une nouvelle fois massivement rassemblé Fidésiens et associations du territoire. Preuve d'un tissu associatif riche, varié et plein de vitalité !



4



7

7 Boutiques en Fête

La grande braderie automnale des commerçants du Centre a animé la Grande Rue et permis à une clientèle ravie de faire de bonnes affaires alors que les fêtes approchent à grands pas...

1 600



participants à la 3^e
édition du Trail
de l'Aqueduc...
Un record !



- Éditeur : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon
- Directrice de la publication : Véronique Sarselli
- Rédacteur en chef : Bastien Lemire
04 72 32 59 04
- Mise en page : Pagina Communication
- Rédaction : Service Communication, Ligne Ovale
- Régie publicitaire : Médiagraphe
06 81 77 35 30 - mediagraphe@orange.fr
- Crédit photo : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon, iStock, Françoise Buffière, François Lépine
- Impression : Imprimerie ICA, imprimé sur papier certifié PEFC
- Dépôt légal : n° ISSN 1157 - 6839
- Distribution : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon

Le Plan Lumière, tout pour plaire

Chers Fidésiennes, chères Fidésiens,

Vous découvrirez dans ce numéro un projet dont je suis particulièrement fière car il épouse plusieurs piliers de mon engagement politique au service des Fidésiens, le Plan Lumière concilie en effet sobriété, sécurité, préservation de l'environnement et vision d'avenir.

Sobriété car **100% des 2 354 lampadaires de la commune passent en LED**, avec à la clé des économies d'énergie substantielles et par conséquent une réduction drastique de la facture énergétique communale. Dans le contexte pesant d'augmentation des prix de l'énergie auquel nous sommes tous confrontés, le moment est parfaitement choisi pour mettre à exécution ce projet.

Sécurité et tranquillité publique car **nous refusons de plonger Sainte-Foy dans le noir** et avons opté pour un éclairage qui s'adapte aux différents secteurs de notre ville ; un travail minutieux effectué rue par rue, lampadaire par lampadaire.

Préservation de l'environnement car cette sectorisation par type de quartier ou de rue nous a permis de prendre en compte et d'optimiser le bien-être du monde animal et de la biodiversité fidésienne. Nous sommes tous conscients de la chance que nous avons à Sainte-Foy de bénéficier d'un cadre de vie vert et de qualité, **il est de mon devoir de le protéger.**



La vision d'avenir enfin, c'est à dire agir aujourd'hui pour sécuriser demain, est inhérente à toute responsabilité politique. Elle se matérialise de manière très concrète sur ce projet avec un **investissement vertueux qui permet des économies futures**. C'est la raison pour laquelle la Banque des Territoires nous permet de bénéficier d'un prêt à taux zéro, bien consciente de l'intérêt financier et environnemental du Plan Lumière.

À l'approche des fêtes de fin d'année, **Sainte-Foy va une nouvelle fois s'éclairer avec des illuminations et des décorations prévues dans tous nos quartiers.**

Pour la première fois, une boîte aux lettres du Père Noël sera installée en mairie, permettant aux enfants de lui envoyer leurs lettres et leurs souhaits. La magie de Noël pour eux, de nouvelles idées pour nous ?

À très bientôt sur la commune.

Bien Fidèlement

Véronique SARSELLI
Maire de Sainte-Foy-Les-Lyon

COMMERCES

Ça bouge dans le centre-bourg



La dynamique commerciale de notre centre-bourg n'est plus à prouver,



mais la reprise de trois commerces en quelques semaines ne peut que la

renforcer ! Philippe Pelle, gérant de la Brasserie Le Sainte-Foy depuis 8 ans, s'en est allé vers de nouveaux horizons personnels et professionnels. Ce sont Christophe et Séverine qui tiennent désormais la barre avec des équipes maintenues, des nouveautés appréciés et une motivation décuplée. À découvrir sans tarder. Bienvenue également sur le territoire à Hakim Alioche, ancien plombier en reconversion et nouveau propriétaire du Tabac Noix de Coco place Xavier Ricard. Bienvenue enfin à Maison Terrasson, la nouvelle boulangerie/pâtisserie située à côté du Monument aux Morts. Et un clin d'oeil à Régine, magasin d'ameublement et de décoration historique de la Grande Rue, qui se développe avec l'ouverture d'un salon de thé où tout peut être acheté et d'une nouvelle boutique éphémère qui font déjà fureur !

TRANSPORTS

Deux solutions d'autopartage

Très en vogue, l'autopartage consiste à mettre à disposition des véhicules en libre-service au profit d'usagers pour la durée et la destination de leur choix. Tout comme la marche, le vélo, les transports en commun, c'est une façon de décarboner ses déplacements : ne plus avoir de voiture "à soi" lorsque au final on l'utilise très peu, mais pouvoir profiter d'une voiture "à côté de chez soi" lorsqu'un besoin s'en fait sentir. Après l'implantation d'une station Citiz boulevard des Provinces (à proximité de la place Saint-Luc) où le véhicule loué doit être récupéré et remis, la Ville s'allie à Léo & Go, service d'autopartage en libre-service sans station, pour proposer aux habitants d'utiliser des véhicules qu'ils peuvent louer et reposer sur une zone plus large de la commune ou tout autre zone couverte par ce prestataire même en dehors de Sainte-Foy. À tester !

+ Téléphone d'astreinte en cas d'urgence (joignable 24/7) : 06 95 63 10 14



CHIFFRE CLÉ



50 000
véhicules classés
Crit'Air 4

n'auront plus le droit de circuler et stationner dans le périmètre de la ZFE (Zone à Faibles Émissions) à partir du 1^{er} janvier 2024.

PATRIMOINE

Une table d'orientation sur l'esplanade de Lichfield



Véritable havre de verdure à la vue imprenable sur Lyon et toute sa Métropole, l'esplanade de Lichfield attire toujours plus de Fidésiens, de Lyonnais mais aussi de touristes en quête d'émerveillement devant un panorama à couper le souffle. Consciente de l'attrait grandissant de cet espace public qui justifie plus que jamais sa position de "Balcon de la Métropole", la Ville a décidé d'y installer une table d'orientation. Sa vocation

sera bien entendu culturelle mais aussi et surtout patrimoniale puisqu'elle mettra en valeur de nombreux lieux incontournables du territoire lyonnais tels que le Musée des Confluences, la Halle Tony Garnier, la gare Perrache, la place Bellecour, le parc de la Tête d'Or, le Grand stade de Décines, l'aéroport de Saint-Exupéry... À découvrir très vite !

+ Service culturel : 04 72 32 59 14

SPORT

Un parquet tout neuf au Gymnase Sainte-Barbe

Construit en 2007 sur la commune, le gymnase Sainte-Barbe profite depuis plus de 15 ans à de nombreuses associations fidésiennes, au premier rang desquelles l'OFSB (Oullins Sainte-Foy Basket), club phare de la commune, mais aussi Crapahut, l'ALF Futsal sans oublier nos écoles ! Bien que relativement récent, sa forte utilisation rend l'usure des sols rapide, ce pourquoi la Ville a entrepris la reprise intégrale du parquet pour un montant de 40 000€ et été. Un investissement maîtrisé et des plus utiles au service de la pratique sportive à Sainte-Foy.



ÉCOLES

Les échecs pour réussir



Lancé en 2022 par l'Éducation Nationale, le programme "Class'Échecs" a immédiatement retenu l'attention de **Nicolas Rodriguez**, adjoint aux Écoles et à la Jeunesse. Lui-même joueur d'échecs et conscient de tout ce que ce jeu (désormais considéré comme un sport) peut apporter à nos élèves, il a rapidement trouvé des appuis au sein du corps enseignant fidésien pour le mettre en place dans les écoles Schuman et Châtelain. En cette rentrée scolaire 2023/2024, l'école de la Plaine rejoint le dispositif. Ce sont désormais la moitié des écoles élémentaires

de Sainte-Foy qui proposent l'apprentissage des échecs, et la moitié des élèves fidésiens qui auront donc la chance d'en bénéficier à un moment de leur scolarité ! Une aubaine au vu des retours sont unanimement positifs, tant côté élèves que côté instituteurs.

Et quel meilleur exemple que Baptiste Lissilour, jeune fidésien âgé de 14 ans, licencié au club Sainte Foy Echecs et tout récent médaillé de bronze aux championnats d'Europe en Roumanie. Vive les échecs à Sainte-Foy, ils forgent la réussite !

ASSOCIATIONS

Le droit au vent dans les cheveux

Une nouvelle association vient de prendre ses quartiers sur la commune : "À vélo sans âge". Le concept de cette structure nationale qui crée une antenne locale à Sainte-Foy est génial : proposer à nos aînés logés en EHPAD ou dans d'autres structures d'accueil des balades gratuites en triporteurs à assistance électrique, ceci afin de leur permettre "le droit au vent dans les cheveux" et leur offrir du lien social en les remettant au cœur de la ville. Une initiative ô combien louable portée par Patrick Jouannin et Myrtille Laplace, un binôme de choc tout heureux d'avoir effectué son baptême au Forum des Associations le 9 septembre dernier. Vous les verrez bientôt en balade sur la commune, pour le plus grand bonheur de nos aînés !

+ À vélo sans âge :
06 40 46 29 45



L'INFO EN +

Le parking de l'esplanade de Lichfield est désormais fermé la nuit. La barrière automatique a été installée et mise en fonctionnement. Le parking n'est donc plus accessible entre 22h et 6h.

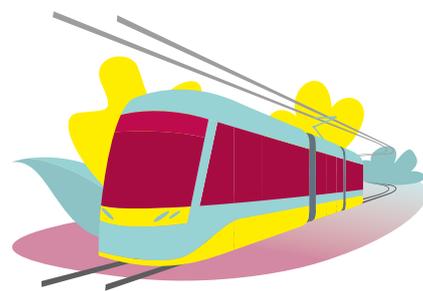
TRANSPORTS

Le projet de TEOL entre en concertation

À horizon 2032, le Tramway Express de l'Ouest Lyonnais doit venir renforcer le réseau TCL en proposant une liaison de Francheville à Jean Macé en passant par Tassin-la-Demi-lune, Sainte-Foy-lès-Lyon, le plateau du 5^e arrondissement et le sud de Lyon. Notre commune est directement concernée puisqu'une station souterraine est annoncée sur le secteur Charcot. Avant d'acter le projet et ses modalités, place à la phase de concertation organisée du 6 novembre 2023 au 5 février 2024. Durant toute cette période, vous pouvez vous informer, poser des questions et donner votre avis afin de nourrir et faire évoluer le projet. Temps fort sur la commune, l'organisation d'une réunion publique

ouverte à tous mardi 14 novembre à 18h30 à l'Ellipse (25 rue Sainte-Barbe).

+ Retrouvez toutes les informations utiles et participez à la concertation sur www.sytral.fr/TEOL



GESTION DES DÉCHETS

Faites de la propreté !



Sensibiliser le grand public aux problématiques de la propreté urbaine mais également à la gestion de ses déchets, tel est l'objectif de la "Faites de la propreté". À l'initiative de Bruno Jacolin, conseiller municipal délégué à la Propreté urbaine, la Ville et la Métropole de Lyon s'associent afin de proposer aux habitants de la commune une grande matinée de rencontres,

d'échanges et d'action afin de mieux partager la préoccupation que nous avons tous d'un cadre de vie plus propre et respectueux de l'environnement. Cet événement qui se veut pédagogique mais aussi ludique et convivial se tiendra vendredi 24 novembre de 9h à 12h30 sur la place Soubeirat dans le quartier des Provinces. Parcours de nettoyage, démonstration d'engins, mise en scène d'incivisme, explication des règles de tri... la matinée sera riche en animations. Et puisque l'éveil aux gestes de propreté doit commencer dès le plus jeune âge, les écoles de la commune sont associées, le tout dans le cadre de la Semaine Européenne de la réduction des déchets. Venez nombreux !

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 04



PALMARES RÉCENT

↳ Global Games à Vichy (juin 2023) :

- 4 médailles dont l'or au 4 x 100 mètres nage libre.

À noter que la France a été la première nation au monde avec 168 médailles !

↳ Virtus European Summer Games à Cracovie (Juillet 2022) :

- 6 médailles dont l'or au 4 x 50 et 4 x 100 mètres nage libre

INTERVIEW

AMAURY LÉPINE

L'un des meilleurs nageurs du monde en sport adapté

Atteint de Trisomie 21, Amaury Lépine force l'admiration par son courage et sa détermination. Âgé de 24 ans, il nage depuis ses 1 an, aujourd'hui 11 heures par semaine et à chaque entraînement, parcourt 3 à 4 kilomètres ! "Je ne l'ai jamais entendu rechigner à l'idée d'aller nager", témoigne **François Lépine**, son père. "Amaury est toujours positif et heureux."

Sa ténacité mais aussi son talent lui valent un palmarès impressionnant avec un total de 51 médailles, sur plusieurs catégories, en solo et en relais. En plus du soutien indéfectible de ses parents et des contributions de ses mécènes, Amaury travaille avec son entraîneur de l'Aquatic Club Fidésien Lionel Rollandeau, et un coach pour la préparation mentale et physique Franck Perrot, lui aussi Fidésien.

"J'écoute leurs conseils et j'essaye d'être courageux", explique le jeune homme de 24 ans. "J'ai aussi trouvé de bons copains avec le sport car j'aime beaucoup faire des choses avec les autres, par exemple la fête !"

Amaury travaille dans la restauration scolaire. "J'aime bien m'occuper des enfants que je peux voir tous les jours à la cantine. J'ai commencé à préparer mon BAFA. Les autres disent que je suis presque toujours de bonne humeur et que j'ai de l'humour".

Son seul regret : le fait que les athlètes trisomiques ne soient pas acceptés aux Jeux Paralympiques. "C'est une cause que nous défendons car il est injuste que seuls les handicaps physiques soient intégrés aux JO", explique son père. "Les troubles mentaux et psychologiques ne sont pas dans la catégorie handisport mais celle du Sport adapté. Certes il existe des championnats mondiaux (les Global Games) mais ils sont beaucoup moins médiatisés. Je comprends tellement à quel point les Jeux Paralympiques font rêver mon fils...".

Sur ce terrain aussi, leur ténacité finira peut-être par payer... En attendant, toujours souriant, Amaury enchaîne les longueurs, et rend fiers les siens !



Transition énergétique

LE PLAN LUMIÈRE Sobriété et sécurité

Le Plan Lumière de Sainte-Foy est l'un des plus importants projets du second mandat de Véronique Sarselli à la tête de la commune. Après le choix d'un prestataire et la réalisation des premières études, il entre aujourd'hui dans une phase opérationnelle. Si l'un des volets majeurs du Plan Lumière porte sur l'éclairage public et les économies d'énergie, il a également des impacts en matière de sécurité et tranquillité publique, mais aussi de préservation de l'environnement et de la biodiversité. Toute la lumière sur ce programme...



100 %
des 2 354
lampadaires
de la commune
passent en LED



Les axes majeurs du Plan Lumière



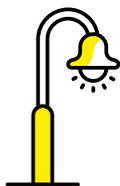
DES ÉCONOMIES
une réduction de la facture énergétique



LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE
ne pas éteindre totalement la ville (quel que soit le lieu ou l'heure de la nuit, toujours au moins 20% d'intensité lumineuse)



UNE SECTORISATION PAR TYPE DE QUARTIERS OU DE VOIES
optimiser l'équilibre entre dépense énergétique et conditions de confort (pour les citoyens et également le monde animal !)



4 profils nocturnes et toujours au moins 20% d'éclairage



Un projet à 5,1 M€ financé à hauteur de 2,3 millions d'euros par un prêt à taux zéro

3 QUESTIONS À



Pierre Barrellon,
Adjoint délégué à la transition énergétique

En quoi consiste le Plan Lumière d'une Ville ?

Un Plan Lumière a pour objectifs d'améliorer les conditions d'éclairage des différentes voies et espaces publics de la commune, de moderniser les équipements, de diminuer les consommations d'énergie, d'assurer une meilleure sécurité publique et de renforcer la préservation de l'environnement. Il a donc un spectre très large sur les composantes d'une collectivité publique, avec un enjeu fort de performance énergétique et environnementale.

À quel stade en est le projet ?

Le Conseil municipal du 21 avril 2021 avait approuvé le lancement d'un marché public pour trouver un prestataire, avec un cahier des charges que nous avons voulu complet et exigeant. Par exemple, en fixant un objectif minimum de 60% d'économies et en spécifiant que les objectifs de performance énergétique devaient être concrets et mesurables. Il s'agit d'aller bien plus loin que le remplacement de l'éclairage par des LED pour faire des économies d'énergie et le prestataire sélectionné l'a bien compris. Les études sont aujourd'hui finalisées et nous visons ensemble 74 % d'économies ! Pour l'atteindre, un programme précis et ambitieux est mis en place.

Quels sont les grands axes de ce programme ?

Déjà, la décision politique a été prise de ne jamais éteindre totalement la ville. Les zones les moins éclairées le seront tout de même avec une intensité de 20%, soit une luminosité de clair de lune. Ensuite, l'enjeu est de concilier sécurité et consommation électrique. C'est pourquoi nous avons défini 4 profils nocturnes, qui sont adaptés aux spécificités de chaque secteur. Il est assez évident que l'on ne doit pas éclairer de la même manière une centralité, une zone verte ou encore une zone résidentielle. Nous prévoyons également un dispositif de télégestion, c'est-à-dire une programmation et une commande à distance afin d'avoir un pilotage précis et adapté, par exemple s'il fallait activer exceptionnellement des points lumineux sur un secteur. Enfin, il est intéressant de noter le volet innovateur et évolutif du projet, le fait par exemple que les lampadaires pourront être équipés de capteurs intelligents (de bruit, de pollution, etc). Nous avons donc pensé très loin !



Un projet-phare du mandat

Le plan Lumière porte sur l'intégralité des points lumineux de la ville :

Un patrimoine de 2 354 points lumineux dont 100% passeront en LED !

La Ville a déjà remplacé une partie du parc de lampadaires existants (502 à ce jour), il en reste donc 1852 qui bénéficieront de LED. Le déploiement est en cours, afin de générer rapidement des économies d'énergie. La plus grande part du programme se déroulera en 2024 et 2025.

L'enveloppe totale du projet se chiffre à 5,1 millions d'euros dont :

- une part en investissement : 3,9 millions euros (l'autorisation de programme a été votée par le Conseil municipal le 25 mai 2023)
- une part en fonctionnement : 1,2 million pour la gestion des équipements et leur maintenance.

Financement : un investissement vertueux

Pour financer un tel projet, la Ville a contracté un emprunt de 2,3 millions d'euros sur 13 ans auprès de la Banque des Territoires. Le Plan Lumière étant un projet permettant de faire des économies d'énergies, un prêt à taux zéro a pu être négocié ! Il faut y ajouter une subvention de 360 000€ par la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local), ce qui limite à un peu plus de 2 millions d'euros le montant restant que la Ville peut autofinancer grâce à sa bonne santé financière permise par la politique de gestion rigoureuse de la majorité municipale. Quand on sait que l'objectif est de diviser les consommations d'énergie par 4, on peut imaginer les importants gains financiers que permettra ce projet et qui augmenteront à proportion de la hausse des coûts de l'énergie.

4 PROFILS NOCTURNES DÉFINIS



1 LES VOIES IMPORTANTES DE CIRCULATION, LES CENTRALITÉS DE QUARTIERS

Tombée de la nuit : 100 % des points lumineux sont allumés

- ☉ De 22 h à 5 h : la puissance lumineuse est baissée à 50 %
- ☉ De 5 h au lever du jour : retour à 100 %

Intensité lumineuse : 2 700 Kelvin

2 LES VOIES SECONDAIRES ET RÉSIDENTIELLES

Tombée de la nuit : 100 % des points lumineux sont allumés

- ☉ De 22 h à 1 h : la puissance lumineuse est baissée à 50 %
- ☉ De 1 h à 5 h : 20 % de puissance
- ☉ De 5 h au lever du jour : retour à 100 %

Intensité lumineuse : 2700 Kelvin



À SAVOIR

Le Kelvin est l'unité utilisée pour décrire la température de couleur d'une source lumineuse. Plus le nombre de Kelvin est faible, plus la couleur de la lumière est chaude. La moyenne est située entre 4 000 et 6 000 Kelvin. Des valeurs inférieures à cette moyenne (2 700 et 2 400 Kelvin à Sainte-Foy) se matérialisent par une couleur chaude (jaune/orange et non pas blanche).

LA TÉLÉGESTION : UN PILOTAGE CIBLÉ

Les lampadaires de l'éclairage public sont alimentés par groupes à partir d'armoires électriques (95 armoires dans la ville). Tous ces équipements sont télégérés depuis un ordinateur que l'opérateur peut piloter (programmation, modifications, coupures ponctuelles, etc). Le système procure également des remontées d'informations en temps réel (consommation électrique, pannes, etc).

Mieux : dans le Plan Lumière qui va être déployé, 50 % des points lumineux seront télégérés au lampadaire près ! L'opérateur pourra régler les profils nocturnes de manière précise et ciblée, mais aussi agir en cas d'événement prévu ou imprévu (une manifestation culturelle, un accident...). Cet éclairage ponctuel peut également être couplé à une enquête liée à la vidéo-surveillance. Sobriété et sécurité, on vous dit !



3 LES ESPACES DE LA CEINTURE VERTE

Tombée de la nuit : 100 % des points lumineux sont allumés

- ☉ De 22 h à 5 h : la puissance lumineuse est baissée à 20 %
- ☉ De 5 h au lever du jour : retour à 100 %

Intensité lumineuse : 2400 Kelvin

4 LES PARCS ET JARDINS PUBLICS

Tombée de la nuit : 100 % des points lumineux sont allumés

- ☉ De 22 h à 1 h : la puissance lumineuse est baissée à 50 %
- ☉ De 1 h à 5 h du matin : 20 % de puissance
- ☉ De 5 h au lever du jour : retour à 100 %

Intensité lumineuse : 2400 Kelvin





Handicap et Emploi : une première à Sainte-Foy



Nouveau ! La Ville propose une journée dédiée à l'emploi des personnes en situation de handicap ou susceptibles de le devenir. *"Il est important de préciser que cet événement est également ouvert aux personnes à risque, celles par exemple dont la santé se dégrade et qui sont en transition professionnelle"*, précise **Maria Giordano**, Adjointe à la solidarité. *"Nous organisons cette rencontre pour renseigner et rassurer tous les publics concernés de près ou de loin par l'emploi et le handicap."*

Rendez-vous mercredi 22 novembre, une date choisie en écho à la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Cette

rencontre se tiendra à l'Espace culturel Jean Salles, avec un programme en deux parties :

- **La matinée** est ouverte à tous et permettra au **grand public** de rencontrer des professionnels de l'emploi experts sur le volet handicap (CAP Emploi, Pôle emploi, AGEFIPH, CCAS, Mission locale...) qui répondront à toutes leurs questions y compris individuellement
- **l'après-midi** est consacré aux **entreprises** avec l'organisation de tables rondes avec ces mêmes professionnels partenaires de la Ville, la présentation du cadre réglementaire, des témoignages d'employeurs de personnes en

situation de handicap et une session de questions/réponses.

Cette journée s'inscrit dans le cadre global du Plan Handicap de la Ville qui comporte plusieurs grands axes : adapter les espaces publics pour une accessibilité optimale, travailler sur l'intégration pour que chacun trouve sa place dans la société, favoriser le bien-vivre ensemble et l'épanouissement de tous.



80% des handicaps se déclarent au cours de la vie, et le handicap n'est pas toujours visible

Autisme : pas de tabou !

Le Plan Handicap de la Ville est multi facettes, et se veut inclusif pour l'ensemble des handicaps pouvant toucher chacun d'entre nous, qu'il soit physique ou psychique. Dans cet objectif, la gestion des troubles du spectre autistique fait partie des sujets importants sur lequel bon nombre de familles nécessitent un accompagnement à la hauteur de leur problématique.

Mardi 28 novembre à 18h30 salle Michel Barlet, la mairie organise une soirée d'information et d'échanges sur les troubles du spectre autistique. Co-animée par le CRA (Centre de ressources autisme) et l'association Autisme 69, elle permettra de présenter ces handicaps et leurs spécificités, puis de pouvoir échanger avec le public présent. Les dispositifs d'accompagnement seront abordés, et tout le monde aura la parole afin de partager son expérience, car à Sainte-Foy, pas de tabou !





Transformation du Centre-bourg c'est parti !



Dans le cadre du grand projet de transformation du centre-bourg, le réaménagement du Clos du Cardinal va être entrepris. Le permis d'aménager a été déposé et la sélection d'un prestataire pour les Espaces verts a été réalisée. *"Les travaux débutent en novembre et doivent durer 6 mois"*, annonce **Célia Goubet**, Adjointe au patrimoine vert. *"L'espace va être*

réagencé et la partie parking rue du château revêtue de pavés engazonnés à la place du bitume, dont la vertu est de laisser l'eau s'infiltrer". Comme à la Fournache et sur l'esplanade de Lichefield, il y aura une barrière à l'entrée du parking, dans un objectif de sécurité et de tranquillité nocturne du voisinage.

Rappelons que le projet global consiste à refaire du centre-bourg un véritable espace de vie, l'arborer et le végétaliser, donner plus de place aux piétons tout en maintenant du stationnement vers les commerces. La future liaison prévue entre la place de l'église et la place Xavier Ricard contribuera pleinement à cet objectif. En attendant, le premier jalon est posé !

Le projet Chantegrillet, ça promet...

Dans le quartier La Plaine/ Chantegrillet, sur le tènement appartenant à la Ville où se situait l'École Chantegrillet, un joli projet immobilier va voir le jour. Après une phase de concertation aboutie et l'élaboration du cahier des charges, le lauréat du projet architectural a été choisi. La qualité de sa proposition intégrant dimension paysagère et insertion urbaine promet beaucoup. *"La spécificité de ce programme est qu'il comprend une part d'habitat inclusif, réservé à des personnes en situation de handicap ou des seniors"*, commente **Pascale Bazaille**, Adjointe à

l'aménagement du territoire. La prochaine étape consistera d'ailleurs à échanger avec les associations locales pour travailler sur les conditions d'accessibilité de ces publics. *"Le projet comprend également des lieux partagés dans l'immeuble, afin de favoriser les liens entre tous les habitants du quartier"*. Dans le même esprit, le réaménagement de la place Laurent Paul comprend une dimension non seulement urbanistique, mais aussi sociale ; il s'agit en effet de repenser les espaces de vie pour concilier les usages et créer du lien.





11 | 11

ÉVÈNEMENT

Commémoration de la Victoire et de la Paix

11 h

Place Xavier Ricard

Venez célébrer le 105^e anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 organisé par la Ville et les Anciens Combattants. Défilé, discours, dépôts de gerbes, vin d'honneur, et surtout l'occasion de rendre hommage à tous les Morts pour la France.

📍 Cabinet du Maire : 04 72 32 59 50
Accès libre

Programmation nov./déc.

Dimanche 12 novembre Théâtre "La tresse"

17h, Ellipse

Saison culturelle de la Ville

📍 Service culturel :
04 72 32 59 14 – 12€ / 6€



Mardi 14 novembre Réunion publique de concertation sur le Tramway Express de l'Ouest lyonnais

18h30-20h30, Ellipse

Voir page 6 du magazine

📍 Cabinet du Maire :
04 72 32 59 04 – Accès libre

Judi 16 novembre Beaujolais Nouveau

18h-20h, Place Soubeirat

C'est une nouveauté, la Ville vous invite à célébrer l'arrivée du Beaujolais Nouveau au cours d'une soirée conviviale et festive au cœur du quartier des Provinces. Avec modération bien sûr !

📍 Maison Communale des Bruyères : 04 78 36 40 18
Accès libre

Vendredi 17 novembre Conférence "Les derniers jours de Jean Moulin"

19h, Le Tabagnon

(La Mulatière)

Saison culturelle de la Ville

📍 Service culturel :
04 72 32 59 14 – Entrée libre

Samedi 18 novembre Bourse aux jouets et à la puériculture

9h-16h, Salle Michel Barlet

📍 CIL du Centre :
06 60 53 79 89 – Entrée libre

Week-end du 18-19 nov. 12^e Biennale des Arts du Bois

10h-18h, Espace culturel Jean Salles

📍 Service culturel :
04 72 32 59 14 – Entrée libre

Du 18 au 25 novembre Biblio'folies

Bibliothèque Senghor et Annexe de la Gravière

📍 Bibliothèques municipales :
04 72 32 59 35 – Entrée libre

Lundi 20 novembre Facebook live du Maire

18h30-19h30

📍 Cabinet du Maire :
04 72 32 59 04 – Accès libre

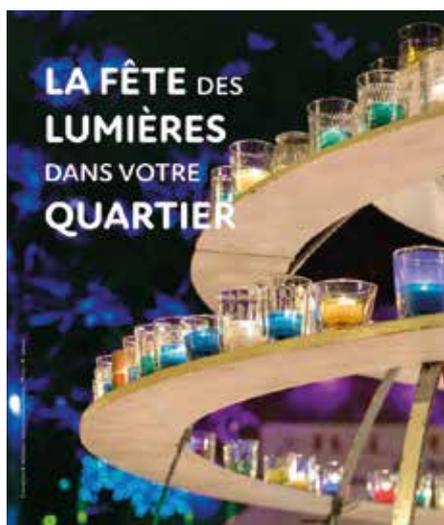
Mercredi 22 novembre Journée Emploi/Handicap

9h-16h, Espace culturel Jean Salles

Voir page 12 du magazine
📍 Maison Communale des Bruyères : 04 78 36 40 18
Entrée libre pour les particuliers, sur inscription pour les entreprises

RENDEZ-VOUS**Fête des Lumières**

En soirée – Dans tous les quartiers de la commune Sainte-Foy s'illumine à l'occasion de la traditionnelle Fête des Lumières organisée par sa sœur lyonnaise. Défilé, fresque lumineuse, vin chaud... des animations sont prévues dans toute la commune avec l'aide des comités de quartiers et des associations du territoire.



+ Cabinet du Maire :
04 72 32 59 04 – Accès libre

Vendredi 24 novembre
Faites de la propreté

9h-12h30, Place Soubeirat
Voir page 6 du magazine

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 04
Accès libre

Samedi 25 novembre
Marché de Noël du Centre hospitalier

14h-18h, Parc du Centre hospitalier

+ Centre hospitalier de Sainte-Foy-lès-Lyon : 04 72 16 86 87

Accès libre

Dimanche 26 novembre
Les talents du piano

11h-12h, Espace culturel Jean Salles

+ Service culturel : 04 72 32 59 14
Entrée libre

Dimanche 26 novembre
Conférence "Mitchell-Monet"

17h, Ciné Mourguet

Saison culturelle de la Ville

+ Service culturel : 04 72 32 59 14

6€ / gratuit

Du 28 nov. au 6 déc.
Salon d'automne des Peintres fidésiens

La semaine : 14h30-18h30, le week-end : 10h-12h30 et 14h30-18h30

Espace culturel Jean Salles

+ Peintres fidésiens : 06 01 04 83 83
Entrée libre

Jeudi 30 novembre
Rencontre de quartier Plan du Loup/Sainte-Barbe

18h-20h, Gymnase Sainte-Barbe

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 04
Accès libre

Dimanche 3 décembre
Concert "Spirito Noël"

17h30, Église Saint-Luc

Saison culturelle de la Ville

+ Objectif Culture : 06 11 48 38 22
22€ / 15€

Mardi 5 décembre
Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

11h, Monument aux Morts

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 50
Accès libre

Ven. 8 et sam. 9 décembre
Spectacles de Noël

18h et 11h, Maison Nature de la Gravière et Bibliothèque Senghor

+ Bibliothèques municipales : 04 72 32 59 35 – Entrée libre

Dimanche 10 décembre
Les talents du piano

11h-12h, Espace culturel Jean Salles

+ Service culturel : 04 72 32 59 14
Entrée libre

Samedi 16 décembre
Permanence individuelle du Maire

10h-12h, Mairie

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 04
Accès libre

Jeudi 21 décembre
Conseil municipal

19h, Salle du Conseil municipal (Le Méridien)

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 50
Accès libre



17 | 12

MAGIE/MENTALISME**"Puzzling les illusionnistes"**

17h, Ellipse

Matthieu Villatelle et Rémy Berthier sont 2 magiciens qui jouent avec nos certitudes. Ils détournent notre attention, nous manipulent, nous questionnent, nous font douter, et en plus nous font rire ! Spectacle proposé dans le cadre de "7 à l'Ouest" et de la Saison culturelle de la Ville.

+ Service culturel : 04 72 32 59 14
12€ / 6€



DES LIEUX DE MÉMOIRE DANS LA VILLE

Sainte-Foy regorge de monuments permettant d'entretenir la mémoire des personnalités qui ont marqué la commune ou de rendre hommage à des générations qui ont œuvré pour notre pays. Le plus connu d'entre eux est le Monument aux Morts dans le centre-bourg ; un ouvrage en forme de borne de Verdun (ou d'obus), en calcaire blanc, décoré d'appliques en bronze (lettres et feuilles de lauriers) et orné d'une croix de guerre de grande taille. D'une hauteur de plus de 5 mètres, il rend hommage aux morts pour la patrie des trois grands conflits du 20^e siècle.

Pour la petite histoire, le monument a été inauguré le 20 octobre 1922 par le Maire de l'époque, Xavier Ricard, dont

une place de ce même centre-bourg porte aujourd'hui le nom. Depuis lors, une commémoration s'y tient chaque 11 novembre et 8 mai, dates de fin des 1^{re} et 2^e Guerre mondiale. La Ville et les Anciens combattants sont à l'organisation et les Fidésiens se déplacent en masse, conscients de l'importance du devoir de mémoire.

Ce lieu de mémoire est le plus connu des Fidésiens, mais il n'est pas le seul ! Sainte-Foy en compte d'autres, plus discrets (stèles et plaques commémoratives) et disposés un peu partout sur notre territoire : parc Bourrat, avenue Jarrosson, Beaunant, la Plaine... Certains honorent la mémoire de ceux qui se sont illustrés pour la France ou sont morts en déportation,

d'autres rendent hommage à des personnalités comme le général de Gaulle ou le premier maire de Sainte-Foy après la Libération.

À noter aussi la présence sur notre ville d'un musée de la Guerre géré par l'association des Anciens combattants (encore eux !), et qui se visite sur demande notamment par les groupes scolaires. Car le devoir de mémoire passe aussi par la transmission aux jeunes générations... les Conseils municipaux des enfants (CME) et des jeunes (CMJ) seront d'ailleurs présents pour lire des textes le 11 novembre au Monument aux Morts. Ils comptent sur vous pour venir nombreux les écouter !

LES GRANDS CONFLITS DU 20^E SIÈCLE POUR LA FRANCE

**28 juillet 1914-
11 novembre 1918**
Première Guerre mondiale

**1^{er} septembre 1939-
8 mai 1945**
Deuxième Guerre mondiale

**1^{er} novembre 1954 -
19 mars 1962**
Guerre d'Algérie



NAISSANCES

Août

JANIN Niels, le 16/08/2023

MAURICE Alice, le 16/08/2023

Septembre

BERNIER Jean, le 26/09/2023

DÉCÈS

Septembre

JARRAUD Andrée, épouse MICOULAZ, le 02/09/2023

NIEPCE Jean, le 09/09/2023

BLANC Germaine, veuve L'HERMET, le 28/09/2023

MARIAGES

Août

ZERBIB Steve et GAVOILLE Dominique, le 04/08/2023

PETROSYAN Arsen et AKOPOV Nelly, le 19/08/2023

MARKU Klodjan et GJINI Inisa, le 26/08/2023

Septembre

PERIER Arthur et LIGNIER Brenda, le 01/09/2023

COMPEYROT Mathieu et
DE RIMONTEIL DE LOMBARES Camille, le 02/09/2023

MAILLAND Romain et VIRIEUX Bérengère,
le 02/09/2023

BIZARD Thomas et PLUCHET Victoire, le 08/09/2023

BOTHIER Tanguy et GILL Barbara, le 09/09/2023

BOULANGER Fabrice et POGGIALI Jean-Noël,
le 09/09/2023

GIROUD Maxime et SIMONETTI Marie, le 16/09/2023

GARCIN Éric et SAGEOT Mylène, le 23/09/2023

DI CARLO Andrea et UBAUD Noémie, le 30/09/2023

ROCHAMBEAU Ricky et CORAN Élodie, le 30/09/2023

PACS

Août

BACLAN Laura et GIBERT Emeric, le 03/08/2023

Septembre

RIGHETTI Morgane et WAGNER Philippe,
le 01/09/2023

AULAGNON Joy et BUFFLER Guillaume, le 29/09/2023

IHADDADENE Lisa et LOFFREDO Romain,
le 29/09/2023

ZHOU Yun et TAGARI Kevin, le 29/09/2023

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

LISTE SAINTE-FOY, NOTRE VRAIE NATURE - LES RÉPUBLICAINS

Au fond, c'est quoi agir ?

Lors des séances du conseil municipal, il n'est pas rare d'entendre des groupes d'opposition nous reprocher de ne pas agir suffisamment, ou pas assez vite. Si le jeu d'une opposition est toujours de critiquer une majorité, ce qui nous importe est que vous soyez conscients de notre engagement sans faille pour préserver l'identité de notre ville et la qualité de votre cadre de vie.

Au-delà des réalisations : aménagement paysager du Clos du Cardinal, transformation en LED de tout l'éclairage public, rénovation du skatepark, végétalisation des espaces publics, extension de la vidéoprotection, création d'espaces sans tabac aux abords des écoles... pour ne citer que des projets réalisés ou lancés cette année, il y a aussi tout ce que notre action permet de ne pas faire !

Obliger la Métropole à renoncer au projet de téléphérique urbain qu'elle souhaitait ardemment voir survoler Sainte-Foy. Prendre position immédiatement, mettre la pression sur l'exécutif métropolitain, faire entendre la voix des habitants par l'organisation d'un référendum... C'est de l'action utile.

Lorsque la majorité municipale donne pour la seconde fois en conseil un avis défavorable au projet d'amplification de la Zone à Faibles Émissions de la Métropole de Lyon, elle agit en responsabilité et dans l'intérêt des populations impactées.

Il est incontestable qu'il faut améliorer la qualité de l'air, mais en accompagnant des populations au lieu de les pénaliser. Comment cautionner l'interdiction de tous les véhicules diesel dans le périmètre de la ZFE au 1er janvier 2028 ? Comment accepter d'aller plus vite et plus loin que la loi sans proposer aucune solution de transport public structurante pour l'ouest lyonnais ?

Se battre pour préserver notre ville, sanctuariser ce qui a bien été fait par le passé, ne pas se précipiter sur de fausses bonnes idées, lutter contre un projet quand il est inapproprié... c'est aussi notre façon d'agir.

Le combat continue...

L'équipe majoritaire

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal de la Ville voté le 29 juin 2020, l'espace réservé à l'expression du groupe majoritaire dans le magazine municipal est de 1/2 page

SAINTE-FOY AVENIR, CITOYENNETÉ, ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉ

LISTE DIVERS GAUCHE

Sommes - nous incapables de relever le défi de la transformation écologique de nos sociétés humaines ?

Nous le savons : **il ne nous est plus possible de nous dérober, de laisser croire que nous ne sommes pas prêts**, que nous avons encore le temps de continuer à consommer et produire, de continuer à spéculer, comme nous l'avons abusivement fait depuis les années 90. Heureusement, une majorité d'entre nous a compris ce que nous avons à faire aujourd'hui pour protéger l'humanité. Oui, prendre soin des êtres humains pour qu'ils puissent encore longtemps habiter la Terre, en lien avec tout le vivant ; c'est ce qui motive d'abord nos choix de politiques publiques.

Que voyons-nous ? Encore des résistances aux ZFE décidées au niveau européen et national **pour faire baisser la pollution de l'air**. Elles sont cruciales pour l'avenir de nos villes et pour l'évolution de l'urbanisme sur tout le continent et dans le monde. Les aides sociales nécessaires au changement de véhicule, ou au choix d'autres modes de déplacements (transport en commun, co-voiturage, vélo, ...) sont et seront renforcées, tant au niveau des entreprises, que des collectivités ou des compagnies d'assurances. Alors, pourquoi refuser cet effort nécessaire à notre cadre de vie et notre santé ?

Les scientifiques du climat ont validé leurs résultats depuis plusieurs années déjà et nous savons qu'il nous faut **renoncer maintenant aux énergies fossiles** (charbon, pétrole, gaz) et re-végétaliser nos villes, pour nous sauver de la chaleur écrasante des étés caniculaires et permettre le retour d'une plus grande biodiversité, indispensable à notre développement. **Pas question donc de créer un nouveau parking sur un espace vert existant**, Clos du Cardinal, sous prétexte de compenser la perte future de quelques places de stationnement. A l'heure où nos jeunes concitoyen(ne)s - mais pas que - adoptent massivement des modes de déplacements sportifs ! Nous nous opposons à cette décision d'un autre siècle ! En pleine conscience, **il est temps d'atterrir** et de prendre, en concertation avec le plus grand nombre, des décisions essentielles pour aujourd'hui.

Yvette Lathuilière, conseillère municipale, Sainte Foy AVENIR

HORIZONS

LISTE DIVERS CENTRE

2014-2023...maigre bilan

à l'heure où nous écrivons ces lignes, le 12 octobre 2023, nous sommes à l'avant-veille du trail de l'Aqueduc.

Cette très belle manifestation est à mettre à l'actif de la municipalité en place depuis 2014.

Mais c'est l'arbrisseau qui cache la forêt !

Et la forêt est en friches...

Le précédent mandat s'était cantonné à la gestion des opérations précédemment engagées, sans même engager celles qui étaient seulement projetées et en particulier la mise à niveau des bâtiments communaux. Quant à ce mandat entamé en 2020 et arrivant à mi-parcours, il manquait déjà de lignes directrices et il a été depuis pavé de renoncements et de reculades.

Un programme de pôle public à vocation culturelle et sportive, sur le secteur de Chatelain, présenté comme ambitieux, se résume aujourd'hui à recycler (enfin) l'ancienne piscine sur un projet exclusivement sportif, tandis que l'on abandonne officiellement la rénovation thermique du gymnase Barlet, programmée depuis 2020.

Le réaménagement du centre-bourg est au point mort.

Quant aux ambitions concernant nos écoles les plus anciennes, peu fonctionnelles et énergivores, elles se limitent à changer les ouvrants.

Certes la promesse de campagne de création d'une "brigade canine" a été tenue, mais personne n'avait du comprendre qu'il s'agissait alors de ne s'en remettre, pour accroître la sécurité des fidésiens, qu'à un seul chien, en service nécessairement à temps partiel.

Nous ne pouvons qu'espérer que la seconde moitié de ce mandat sera marquée d'un peu plus d'ambition et de pugnacité et continuerons à soutenir les décisions prises en ce sens ...croisant les doigts pour qu'elles soient suivies d'effets.

Bernard Gillet,
Roselyne Mamassian,
Philippe Schmidt

RASSEMBLEMENT DES DROITES FIDÉSIENNES

LISTE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Zone a faibles émissions –
réduction de l'amplification

Je m'exprime pour la troisième fois dans cette tribune pour aborder ce projet absurde de zone à faibles émissions (ZFE) qui vise à instaurer une véritable ségrégation par la voiture, tout le monde n'ayant pas forcément les moyens de changer rapidement de véhicule pour se mettre en conformité avec les nouvelles normes.

J'ai précédemment indiqué qu'un projet d'amplification de la ZFE visait à inclure dans le périmètre concerné la quinzaine de communes entourant l'ensemble Lyon-Villeurbanne-Bron-Vénissieux-Caluire. Sainte-Foy-lès-Lyon était bien sûr concernée. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Sentant sans doute l'ensemble de ces mesures fort impopulaires, l'exécutif métropolitain a fait machine arrière pour limiter cette extension aux voies rapides M6, M7, boulevard Laurent Bonneval et périphérique nord de Lyon. On peut considérer que c'est plutôt une bonne nouvelle pour les « banlieusards » qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leur véhicule au quotidien.

Pour finir, soulignons que l'on ne supprimera jamais complètement les émissions de ces particules fines si décriées car, même électrifié, un véhicule, quel qu'il soit, en émettra toujours à cause de ses pneumatiques et de ses freins.

Nicolas de Pardieu
Rassemblement
des droites fidésiennes
ndepardieu@free.fr

SAINTE-FOY-LÈS-LYON

Côté Point-du-Jour

**DERNIÈRES OPPORTUNITÉS 4 PIÈCES
avec grande terrasse ou large balcon**



esprit
domaine

Livraison immédiate !



**PROFITEZ DE CONDITIONS EXCEPTIONNELLES*
DU 2 AU 4 PIÈCES**

ESPACE DE VENTE

4, avenue Maréchal Foch, 69110 Sainte-Foy-Lès-Lyon



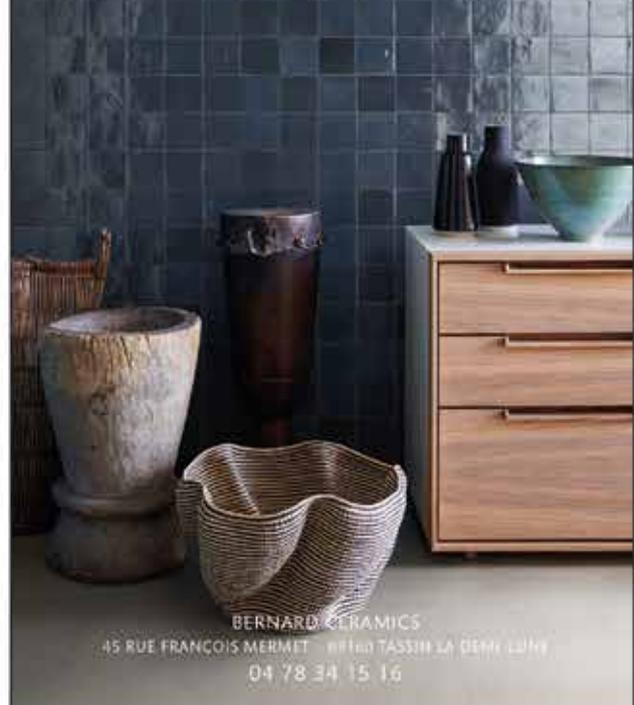
eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734 Service & appel
gratuits

*Conditions particulières disponibles en espace de vente. Document non contractuel - RCS LYON 517 956 987
photo non contractuelle à caractère d'ambiance. Crédit photo : Eiffage Immobilier - ID/23 - Création : Jullienne

CAROTHEQUE

10 & 12 rue de la Charité Lyon Bellecour



BERNARD CERAMICS

45 RUE FRANÇOIS MERMET - 69001 LYON TASSINI LA DEMI LUNE

04 78 34 15 16

Régine

www.régine.fr



Gaité, charme, et originalité sont les maîtres mots de cette nouvelle boutique !
Régine se trouve dorénavant 5, grande rue, **au fond de la cour**.

Nous avons le plaisir de vous accueillir dans un nouvel espace plus grand, plus lumineux, agrémenté d'un salon de thé dans la cour arborée ou à l'intérieur quand il fait plus froid...

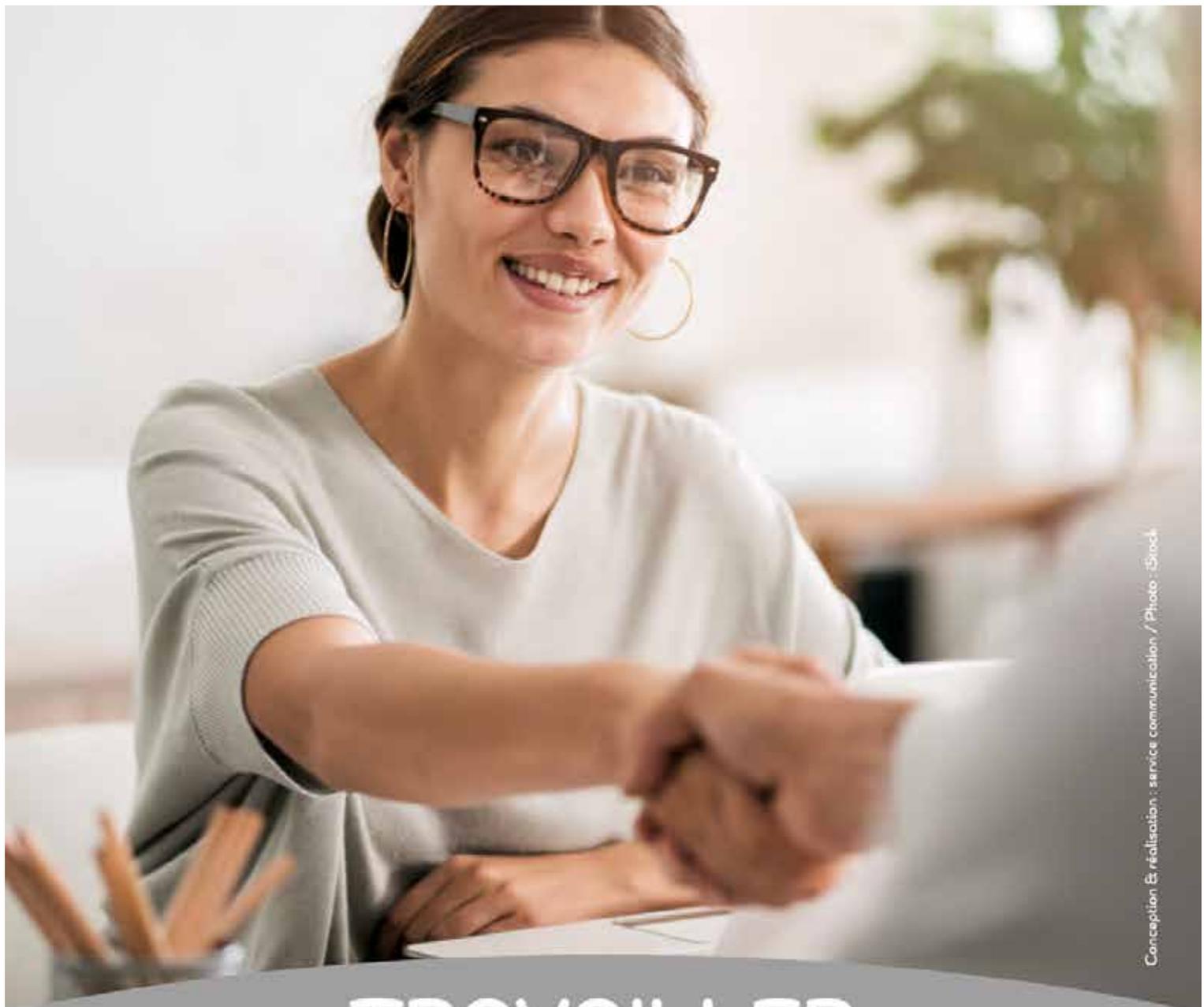
Nous avons donc pu élargir notre gamme de produits et vous proposer par exemple des canapés, du linge de maison, et toujours des bijoux, de la vaisselle, de la déco et beaucoup d'autres choses encore pour vos cadeaux de Noël...

Et comme toujours, une gamme de prix étendue, à partir de 3 euros pour répondre aux attentes de tous !

HORAIRES magasin : 9h30-12h30 / 14h30-19h00
salon de thé : 9h30-12h00 / 14h30-18h00

Régine - 5 grande rue (fond de cour) 69110 Ste Foy-lès-Lyon - Tel 07 71 93 27 64

regine_69



Conception Et réalisation : service communication / Photo : iStock

TRAVAILLER EN SITUATION DE HANDICAP C'EST POSSIBLE !

Matinée Emploi-Handicap

Mercredi 22 novembre 2023 // de 9h à 12h30
Espace Culturel Jean Salles // 20 rue Chatelain
Entrée libre // + d'infos : www.saintefoyleslyon.fr



Ville de
Ste Foy-lès-Lyon
www.saintefoyleslyon.fr